

## Le whip du PQ propose un scrutin référendaire à double bulletin



Jacques Brassard

Landry continue de réfléchir; Parizeau parcourt les régions

GILLES LESAGE

QUÉBEC — Le whip en chef du gouvernement ne souhaite pas d'élections référendaires proprement dites, mais plutôt un scrutin référendaire qui aurait lieu en même temps que les élections générales. Autrement dit, un double bulletin de vote, l'un sur le mandat général du gouvernement, le second portant sur un mandat précis au chapitre du statut collectif des Québécois.

Militant indépendantiste depuis 25 ans, député du Lac-Saint-Jean depuis

1976, whip en chef du Parti québécois depuis deux ans, M. Jacques Brassard estime qu'il ne sert à rien de s'acharner à demander à la population de parcourir toute la route conduisant à la souveraineté, en sachant très bien qu'elle s'y refuse; il serait préférable de lui proposer simplement de faire le « bout de chemin » qu'elle est disposée à faire.

Le préfet de discipline ou le « père fouettard » du PQ à l'Assemblée nationale a fait part de sa réflexion au DEVOIR, hier, quelques heures avant que le caucus ministériel ne tienne une première réunion secrète,

en soirée, sur la remise en question du projet d'élections référendaires et de l'option péquiste.

Pour sa part, le ministre du Commerce extérieur et des Relations internationales, M. Bernard Landry, a fait savoir aux journalistes qu'il n'a pas terminé sa réflexion sur le débat fondamental, ajoutant en anglais qu'il n'a jamais été un « anti-Canada man ».

« Je ne veux pas compliquer le débat. J'ai besoin d'un peu plus de temps, de jours, de semaines, avant de rendre publique ma position », a dit le ministre aux reporters, au

terme d'une séance d'information sur la visite prochaine de M. Laurent Fabius au Québec. Au nombre des ministres qui n'ont pas encore participé au débat interne, M. Landry dit qu'il a déjà passé des heures à lire et à écrire sur le sujet en litige, à échanger des textes et à discuter au téléphone avec des collègues. Il reconnaît qu'il y a un élément de stratégie dans son retard à faire connaître le fruit de sa réflexion. Mais le leadership du PQ n'est pas en cause. Non seulement il n'y a pas course à la succession de M. Lévesque, mais il

Voir page 12: Le whip



Menottes aux poings, Colin Thatcher prend le chemin des cellules. Il devra purger 25 ans avant d'être admissible à une libération conditionnelle. (Téléphoto CP)

Pas d'appel

## Thatcher coupable

SASKATOON (PC) — Colin Thatcher a été reconnu coupable hier du meurtre prémédité de son ex-épouse JoAnn Wilson, sauvagement assassinée en janvier 1983 dans le garage de sa résidence de Regina.

Thatcher, riche éleveur de Moose Jaw, ex-ministre de l'Énergie et des Mines de la Saskatchewan et fils unique de l'ancien premier ministre libéral Ross Thatcher, a serré les dents et fermé les yeux en entendant le verdict que le jury, aux prises avec l'un des procès les plus spectaculaires de l'histoire de la province, a rendu au terme de cinq jours de délibérations.

Voir page 12: Thatcher

### AU SOMMAIRE

#### Michel Roy perd de ses responsabilités

Une note de service signée de Roger D. Landry a pris aux journalistes de La Presse que Michel Roy ne serait plus responsable que du secteur *opinion*, la responsabilité de l'information allant à Claude Gravel. Page 3

#### Tenter les médecins

Au coût de \$ 9 millions au cours des six prochains mois, Québec tentera par diverses mesures, énoncées hier par le ministre des Affaires sociales, d'attirer des médecins vers les régions éloignées qui souffrent d'une pénurie de soins médicaux. Page 5

#### État de siège

Le président chilien, le général Augusto Pinochet, a décrété l'état de siège sur l'ensemble du territoire chilien pour endiguer une nouvelle vague d'opposition au régime militaire. C'est ce qu'a annoncé le général Pinochet alors qu'il assistait à l'assermentation de son nouveau gouvernement. Page 7

#### État critique

Satawant Singh, un des présumés assassins du premier ministre indien Indira Gandhi, se trouve dans un état critique à New Delhi. Le témoignage de Singh, un membre sikh de la garde personnelle de Mme Gandhi, est de toute première importance dans l'enquête sur l'attentat. Page 6

#### Un défi de Lévesque

Le premier ministre Lévesque a invité les gens d'affaires à mettre le nez dans l'administration gouvernementale et à juger de ses performances selon leurs propres critères. Il voudrait nier, selon ses déclarations à la Chambre de commerce, ou bien démystifier la bureaucratie ou trouver de meilleurs méthodes de gestion. Page 13

### Confessionnalité scolaire

## La « formule » est née de tractations entre des émissaires de Québec et les évêques

JEAN-PIERRE PROULX

Des émissaires du ministre de la Justice du Québec et de celui de l'Éducation se sont déplacés à Ottawa dans la semaine du 22 au 25 octobre dernier pour rencontrer les représentants des évêques du Québec en vue de rechercher, et finalement trouver *in extremis*, la formule juridique qui permettra de maintenir des écoles catholiques sans que leur statut ne soit contestable en vertu de la Charte québécoise des droits et libertés.

Les évêques québécois et leurs représentants chargés du dossier étaient retenus à Ottawa par l'assemblée plénière annuelle de la Conférence des évêques catholiques du Canada. Deux rencontres, a-t-on appris, ont eu lieu au bureau de la délégation que le Québec maintient dans la capitale canadienne.

Ces faits, confirmés de source sûre, indiquent l'empressement du gouvernement québécois à vouloir calmer, avant le dépôt du projet de loi no 3, à la complète satisfaction des évêques, leurs dernières inquiétudes touchant la confessionnalité.

Le secrétaire général de l'Assemblée des évêques du Québec, Michel Buron, a refusé, quant à

Voir page 12: La formule

La CÉCM veut un référendum — page 3

## Une avalanche républicaine ensevelit les États-Unis

Donnant raison aux sondages qui prévoyaient la victoire écrasante du président américain Ronald Reagan, le candidat républicain à la Maison-Blanche a pris une avance décisive en début de soirée sur son adversaire démocrate Walter Mondale.

Dès la fermeture des premiers bureaux de scrutin à 19h, les trois chaînes américaines — CBS, NBC, ABC — annonçaient que M. Reagan allait être réélu, remportant neuf États de l'Est et du Sud des États-Unis, totalisant 94 « grands électeurs » sur les 270

nécessaires pour être élu. (Il s'agit du Kentucky, de l'Indiana, du New Hampshire, de la Floride, de la Géorgie, de la Virginie, de l'Alabama, du Mississippi et de la Caroline du Sud.)

Une heure plus tard, à 20h, les chaînes américaines annonçaient la victoire de M. Reagan dans 15 autres États, ce qui assurait l'appui de 280 « grands électeurs » au candidat républicain (dix de plus qu'il n'en fallait pour assurer la majorité au collège électoral chargé de désigner le président) contre 3 à M. Mon-

dale.

À 21h15, les télévisions américaines accordaient l'appui de 36 États (ou 349 « grands électeurs ») à M. Reagan, M. Mondale ne remportant que le district de Columbia (et trois votes électoraux).

Après dépeuplement de 11 % des bulletins de vote, 61 % des Américains s'étaient prononcés en faveur de M. Reagan, contre 39 % en faveur de M. Mondale.

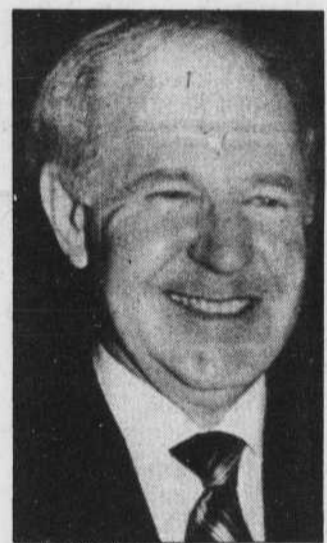
La réélection de M. Reagan paraissant assurée, l'attention des observateurs se portait hier soir sur la possibilité pour

le chef de la Maison-Blanche de remporter tous les États de l'union américaine.

Les élections pour la Chambre des représentants et le Sénat retenaient également l'attention. M. Reagan pourrait effectivement entraîner dans son sillage de nombreux candidats républicains au Congrès.

Des sièges de sénateurs qui paraissaient assurés aux démocrates en Virginie de l'Ouest, au Nebraska et au Montana sont en fait à présent disputés par les candidats ré-

Voir page 12: Une avalanche



John Buchanan

## Buchanan remporte une victoire éclatante

HALIFAX (CP) — Les conservateurs ont remporté une éclatante victoire sur les libéraux hier aux élections générales de la Nouvelle-Écosse.

Le premier ministre John Buchanan et son parti sont reportés au pouvoir avec 42 des 50 sièges de l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse. Les libéraux ont réussi à faire élire seulement six députés tandis que le Nouveau parti démocratique sera représenté

dans trois comtés. L'autre siège est allé à un représentant du Parti travailliste du Cap-Breton.

Le scrutin d'hier a non seulement permis aux conservateurs de se assurer le contrôle de la presque totalité de la carte électorale de la Nouvelle-Écosse, mais les libéraux y ont également perdu leur chef, M. Sandy Cameron, qui a essuyé la défaite dans son propre comté de Guysborough.

Dans le passé, le chef du Parti libéral avait réussi à survivre aux défaites de son parti, parvenant chaque fois à se faire élire dans ce comté rural de Guysborough. Mais d'un scrutin à l'autre, il avait vu sa majorité diminuer à quelques centaines de voix seulement.

C'est le conservateur, M. Chuck MacNeal, qui a finalement eu raison hier du leader de l'opposition officielle de la

Voir page 12: Buchanan

## Les images de famine en Éthiopie ont suscité des formes originales de générosité

(CP, Le Devoir) — Bouleversés par les images insoutenables que leur transmet quotidiennement depuis une semaine leur petit écran, les citoyens du pays répondent massivement à l'appel au secours lancé par les organismes d'aide internationale, au nom des six millions de paysans africains, aux prises avec la pire sécheresse de leur histoire.

La générosité, mais aussi l'originalité de leurs interventions, ne manquent pas de surprendre et d'enthousiasmer les organismes d'aide.

Ainsi une jeune mère de famille d'Ottawa, Mme Norma Ezri, a invité ses concitoyens à donner aux affamés d'Éthiopie leur allocation familiale de novembre. Si son appel était entendu par toutes les familles canadiennes, le fonds de secours s'accroîtrait d'un seul coup de \$194 millions.

A Ottawa, une sexagénaire « venue déposer un petit don » au siège social d'Oxfam s'est retrouvée à la tête d'une équipe de 18 bénévoles et d'une véritable opération « centre d'achats ». En un seule journée elle a recueilli \$10,000 dans trois centres d'achat de son quartier.

Au milieu des soupers aux fêtes aux lards à \$10 organisés au Québec, et des multiples soirées bénéfice de

solidarité, le secteur des affaires s'est aussi fait remarquer par ses efforts pour « dissiper les images insoutenables de la famine ».

Vingt hommes d'affaires de l'Outaouais ont en effet donné chacun \$5,000 au fonds spécial « Éthiopie » de l'organisme Développement et Paix, par l'entremise de l'évêque de Hull, Mgr Adolphe Proulx.

Ils enregistrent ainsi la deuxième contribution de \$100,000 après celle du gouvernement du Québec que reçoit Développement et Paix depuis le début de sa campagne il y a une semaine.

Au Québec, les dons se font de plus en plus nombreux auprès des différents organismes qui ont mis sur pied des fonds de secours pour les victimes d'Éthiopie.

L'Organisation catholique canadienne pour le Développement et la Paix rapporte des dons de \$12,000 à \$15,000 par jour tandis qu'Oxfam-Québec récolte quelque \$10,000 par jour.

Un porte-parole d'Oxfam-Québec à Ottawa, Mme Kate McLaren, a indiqué qu'un nombre croissant de gens ont contacté l'organisme au cours des derniers jours, disant « ne plus pouvoir dormir depuis qu'ils

Voir page 12: Les Images



Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, s'entretient avec le Premier ministre Brian Mulroney et le leader de la Chambre, M. Ray Hnatyshyn, aux Communes, de retour de son voyage de deux jours en Éthiopie. Il a encouragé, hier, les Canadiens à se faire généreux pour aider les millions d'affamés d'Afrique. (Photolaser CP)

### VIENT DE PARAÎTRE

## LA ROSE DES TEMPS

de Claire de Lamirande

En 1967, lors de l'Exposition universelle de Montréal, un complot monstre devant mener à l'assassinat de de Gaulle et du maire Ollivier a échoué. Un jour de 1979 pourtant, Simon Clavel, journaliste de pointe, reçoit un message urgent d'une Organisation qu'il ne connaît pas. À Montréal, on se met à lui parler d'un document qu'il aurait écrit mais dont il ne sait rien. Autour de lui, Alice Brind'Amour, secrétaire du maire, Mélusine, peintre et caricaturiste, Riverin et Lassonde qui font une enquête poussée sur ce fameux complot, Hyatt, agent de la CIA et une drôle de femme en jaurie qui tient un chat noir en laisse. Cette fiction surprenante va de suspense en révélations, jusqu'à une conclusion explosive. Claire de Lamirande qui, avec une habileté littéraire consommée, invente constamment de fascinantes intrigues, a ajouté une autre marque à son tableau.

320 p. — 18,95 \$

EN VENTE DANS LES BONNES LIBRAIRIES

### QUÉBEC AMÉRIQUE



150 Sherbrooke est. Bureau 390  
Montréal H2L 1J8

Commandes téléphoniques acceptées  
(514) 288-2371



## SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

### ◆ Le whip

en est encore moins question depuis quelques semaines (depuis que les sondages ont confirmé que M. Lévesque a regagné sa grande popularité personnelle).

En anglais, le ministre ajoute qu'il n'a jamais été contre le Canada; il favorise la coopération et une approche positive entre les peuples et les nations. M. Landry souhaite un débat plus serein. « Quelques petits accords m'ont inquiété quant à la forme, aux épithètes et aux images utilisées », dit-il, faisant allusion aux incidents mettant en doute la bonne foi de certains participants au débat.

Quant à M. Brassard, il estime nulles les chances que le gouvernement obtienne un mandat majoritaire en faveur de la souveraineté du Québec. « A moins de nier la réalité et de sombrer dans la pensée magique, dit-il, il est évident que le peuple du Québec n'est pas plus disposé qu'en mai 1980 à donner au gouvernement un mandat de réaliser la souveraineté. Les sondages successifs sont limpides sur ce sujet. Il est même plus probable que les résultats seraient inférieurs à ceux du 20 mai 1980. » Il s'appuie sur ses échanges et contacts dans son propre comté, un fief péquiste qui a voté OUI à 58% lors du référendum. Il refuse d'être classé parmi les impurs et les hérétiques à la cause, lui qui militait dans l'Alliance laurienne dès 1959, à l'âge de 19 ans, avant d'adhérer au RIN, puis au PQ dès sa fondation par M. René Lévesque.

Révisionniste, considéré comme faisant partie du « groupe de Québec », avec MM. Pierre-Marc Johnson, Jean-François Bertrand, et plus de la moitié de ses collègues ministériels, le député se défend de s'accrocher au pouvoir. « La perte du pouvoir n'est pas en soi une tragédie politique. Mais ce qui peut être catastrophique, c'est que le Parti se retrouve dans un état de décomposition et de démobilité tel qu'il soit incapable d'opérer un redressement et une renaissance. Alors il se marginalise ou il sombre dans le néant. » M. Brassard prévoit encore pire. « Si, en effet, en l'espace de 6 ans, l'option consistait un second référendum et qu'en plus, les résultats soient inférieurs aux résultats référendaires, c'est non seulement le Parti qui risque de disparaître, mais également l'option elle-même... Si nous persistons à exiger du peuple tout ou rien, l'hypothèse la plus probable, compte tenu de la conjoncture et de l'état de l'opinion publique, c'est qu'on nous refuse le tout et qu'on se retrouve avec le rien. »

Le whip en chef du PQ propose une autre voie: tout en maintenant la souveraineté comme objectif ultime, le gouvernement demande à la population un mandat visant à renforcer le Québec par un accroissement de pouvoirs et de compétences. Pour la première fois, le gouvernement, quel qu'il soit, pourrait ensuite se présenter à Ottawa avec un mandat précis, attribué directement par la population, qui lui permettrait d'obliger le nouveau gouvernement fédéral à livrer la marchandise. Signaux que le député de Terrebonne, M. Yves Blais, suggère aussi qu'il y ait un double scrutin.

Ce mandat, selon M. Brassard, devrait être obtenu par un scrutin à part, par un référendum explicite, de sorte qu'il ne soit pas remis en question ou discrédité par quiconque. Ce scrutin référendaire aurait lieu en même temps que le scrutin électoral. De telle sorte que le gouvernement élu serait dès le départ lié par un mandat précis au chapitre du statut collectif des Québécois. Et même si le PQ était défait, le gouvernement libéral serait dans l'obligation politique de tenter de réaliser le mandat accordé par le peuple.

## AUJOURD'HUI

21ème journée clinique annuelle André Aisenstadt intitulée « Le contrôle du poids et ses perturbations, à l'amphithéâtre Block de l'hôpital JuiF.

Dans le cadre des cours du Gesù, à 19 h 30, première de six leçons sur La Bible, l'Église et l'argent par le père Julien Harvey, S.J., directeur du Centre Justice et foi, de la Maison Bellarmin, intitulée « Moïse, les prophètes et l'argent bon mais dangereux », au 1202 De Bleury. 866-2305 ou 871-1834.

Chorale de Barbershop pour les hommes qui aiment chanter l'harmonie des quatuors, tous les mercredis soir à l'église United, 13 Chemin Fincheville à Hampstead. Rendez-vous à 20 h. 874-5115.

Comment constituer une collection de monnaie, voilà le thème d'une causerie que donnera M. Serge Laramée, président de l'Association des Numismates et des Philatélistes de Boucherville, lors d'une causerie à la Bibliothèque municipale de Brossard, à 20 h. 656-5960.

Atelier de danses israéliennes, à 19 h 30, au YMHA-Snowdon, Auditorium Samuel Grover, 5480 Westbury. 733-2884.

Ateliers de lecture ce mercredi et les mercredis 17, 21 et 25 novembre à 13 h 30 sur « Les essais de Bertrand Russell en compagnie du père Louis-Bernard Raymond, S.J. », au Collège Brébeuf, 3200 chemin Sainte-Catherine.

Ciné-Collège présente à 19 h 30, à l'auditorium du Collège Lionel-Groulx de Sainte-Thérèse, « Les copains d'abord », 430-3120.

À 19 h 30, table ouverte intitulée Visage des philippines à l'heure du Choix, organisée par le Service de pastorale de l'Université de Montréal. Rendez-vous en la salle 1063 du pavillon Marguerite d'Youville, 2375 chemin de la Côte Sainte-Catherine. 343-6394.

Réunion d'information des Grands Frères et Grandes Sœurs de Montréal, à 17 h 30, au 3740 rue Berri, 3e étage. 842-9715.

Tant mieux si les négociations ultérieures avec Ottawa réussissent: un Québec redevenu plus fort pourrait accentuer le goût de l'indépendance et favoriser la poursuite du cheminement vers plus de souveraineté. En cas d'échec, l'option péquiste, valorisée, pourrait être présentée comme la seule alternative au statu quo, cette fois dans une conjoncture plus favorable.

En tout état de cause, il faut éviter des funérailles de première classe de l'option péquiste, note M. Brassard. « Il faut avoir le courage et la lucidité de prendre en compte la réalité politique du Québec. Dans la conjoncture présente, le réalisme est moins dangereux et moins nocif que le dogmatisme. » A son avis, il ne s'agit pas d'une mise en veilleuse, mais de faire en sorte qu'après s'être mis à découvert en mai 80, avec les résultats désastreux que l'on sait, le Québec puisse se mettre à l'abri et colmater les brèches. Ce que proposent aussi M. Johnson et le groupe des « colombes » de Québec.

Cette solution n'est pas satisfaisante pour un souverainiste convaincu comme M. Brassard, de son métier professeur d'histoire à Alma. Mais il rappelle que le PQ est un parti démocratique, qui veut faire la souveraineté avec la population, cheminer avec elle, tenir compte de la réalité et du vrai monde tel qu'il est, avec ses défauts et ses qualités. Or, la population n'est pas prête à mettre sa tête sur le billot une deuxième fois, comme les députés s'en rendent bien compte dans leurs comtés. Il croit encore possible que, sous la gouverne de M. Lévesque, le PQ remonte la côte et retrouve sa crédibilité, s'il sait négocier le virage que la population attend de lui.

D'autre part, selon un sondage interne de La Presse, une majorité se dessine pour la suspension des élections référendaires, sinon chez les ministres — partagés en deux clans à peu près égaux — du moins chez les députés et les militants. Leur sentiment général, tel qu'exprimé notamment par le député de Verchères, M. Jean-Pierre Charbonneau, c'est qu'un deuxième NON en six ans ne servirait ni la cause du PQ ni celle du Québec. Le même journal a révélé hier que les ministres Jacques Parizeau et Jean Gagnon se seraient joints au clan des « durs » du cabinet, le « groupe des Laurentides », en participant à un dîner récent chez la ministre de la Condition féminine, Mme Denise LeBlanc-Bantey.

M. Parizeau n'a pas participé publiquement au débat qui divise ses collègues, mais l'un de ses secrétaires particuliers a indiqué qu'on en saurait plus long sur le sentiment indépendantiste du ministre des Finances si la presse se donnait la peine de le suivre en région. De fait, au cours du week-end, M. Parizeau a participé à des réunions de militants dans l'Estrie et en Abitibi. Il mène une campagne active, mais loin de la presse dite nationale. Il estime que ses collègues sont trop exubérants et font une campagne trop stridente, trop axée sur les grands médias. Sa présence au domicile de Mme LeBlanc-Bantey est toutefois une indication, prévisible, qu'il se range dans le clan des souverainistes à tout crin, celui du groupe des Laurentides, qui tiendrait un autre conciliabule élargi, cette semaine.

À la suite du caucus ministériel d'hier soir, où la vice-présidente du PQ, Mme Nadia Assimpoulos, et un conseiller, M. Roger Leclerc, de Sherbrooke, représentaient l'exécutif, ce dernier s'est réuni dans un hôtel de Québec. Il y a par ailleurs une réunion du conseil des ministres, ce matin, mais on doute que le premier ministre y procède à un second tour de table. En effet, en raison des échéances parlementaires, la séance d'aujourd'hui et celle de la semaine prochaine sont consacrées à la mise au point du menu législatif que le gouvernement doit présenter au plus tard le 15 novembre à l'Assemblée, s'il veut le faire adopter par les députés avant Noël. Le débat entre les ministres ne reprendra que dans la deuxième moitié du mois, probablement à la faveur d'une séance spéciale consacrée à ce sujet crucial.

Entretemps, les assemblées de comités et de régions se poursuivent, avec des résultats divers. La régionale de Québec s'en tient aux élections référendaires, mais dans au moins deux comtés de la capitale (ceux des ministres Adrien Quéllette, Beauce-Nord, et Jean-François Bertrand, Vanier), les militants péquistes souhaitent une révision de la stratégie référendaire décidée au congrès général de juin dernier. Il en fut de même dans le comté montréalais de Crémazie, où M. Johnson était l'invité de son collègue Guy Tardif, tandis que dans Rosemont, les militants se sont rangés derrière leur député-ministre, M. Gilbert Paquette, un leader de la faction souverainiste à tout prix.

### ◆ La formule

lui, de répondre aux questions du DEVOIR sur la rencontre d'Ottawa, LE DEVOIR sombrant, à son avis, dans le « feuilletton », « les petits détails », « les questions très secondaires » dans « l'enquête policière ou presque ».

Dans une lettre au ministre de l'Éducation, en février dernier, les évêques du Québec s'étaient en particulier inquiétés de ce que, de l'avis de la Commission des droits et libertés de la personne, le caractère catholique d'une école puisse être discriminatoire aux termes de la Charte des droits et libertés.

Peu après, avons-nous appris, le nouveau ministre de l'Éducation, M. Yves Bérubé, a écrit à l'archevêque de Québec, Mgr Louis-Albert Vachon, pour l'assurer qu'il allait répondre aux inquiétudes des évêques.

Un groupe de travail conjoint de fonctionnaires du ministère de l'Éducation et de la Justice était alors mis sur pied pour tenter de trouver une solution à la question principale soulevée par les évêques.

Le groupe de travail en est finalement venu à la conclusion que la Commission des droits et libertés de la personne « errait complètement ». Celle-ci avait prétendu que « nous serions en présence d'une situation nettement discriminatoire » dans une école « où tous ne seraient pas d'accord avec le type de confessionnalité » que permettait le projet de loi 40. « Dans sa prétention à présenter un projet éducatif tout imbu des croyances d'une confession, écrivait-elle, l'école se met dans une situation où elle ne peut respecter la liberté de religion et de conscience de tous ses usagers. »

Il y a eu plus tard une rencontre informelle entre M. Bérubé et Mgr Vachon. Du côté gouvernemental, on s'est alors rendu compte que les évêques ne croyaient pas non plus à la thèse de la Commission mais compte tenu de l'insécurité juridique qu'elle avait créée, on a convenu de poursuivre les travaux.

Malgré la promesse du ministre aux évêques, affirmant nos sources, le groupe mixte n'est pas arrivé à trouver une solution au problème. Du reste, la version administrative du projet de loi du 13 octobre dernier laissait toujours la question en suspens.

Dans leur lettre du mois de février au ministre, les évêques avaient pour leur part suggéré au gouvernement d'utiliser les mécanismes déjà prévus par la Charte pour l'harmoniser avec d'autres lois. Ils pensaient, nous a-t-on précisé hier, non pas à la « clause nonobstant », mais à une autre disposition de la Charte, l'article 9.1. Celui-ci stipule « que les libertés et droits fondamentaux s'exercent dans le respect des valeurs démocratiques, de l'ordre public et du bien-être général des citoyens du Québec ».

Les fonctionnaires ont dû expliquer à leurs vis-à-vis que cette disposition ne constituait qu'une règle d'interprétation à l'intention des tribunaux. En soi, elle ne mettait pas le statut confessionnel de l'école à l'abri d'une contestation judiciaire pour motif de discrimination.

Les fonctionnaires en sont finalement venus à la conclusion qu'il n'y avait que deux hypothèses. Elles ont été exposées « verbalement » aux représentants des évêques: a) ne rien faire ou b) utiliser la clause « nonobstant » qui permet d'adopter une loi malgré les dispositions de la Charte québécoise. Aucune cependant n'apportait de véritables solutions.

Dans le premier cas, le gouvernement se disait certain de pouvoir surmonter victorieusement l'épreuve du test judiciaire. Les évêques n'en doutaient pas non plus mais constataient que, compte tenu de l'avis de la Commission, le doute allait persister.

Dans le second cas, le recours à une simple clause nonobstant répugnait au gouvernement parce que c'était implicitement admettre que la Commission des droits avait raison alors qu'on était convaincu du contraire.

Après une première rencontre la semaine dernière à Ottawa, les représentants des évêques et les émissaires du gouvernement n'avaient toujours pas trouvé de solution au dilemme. Ils ont néanmoins convenu de se rencontrer le lendemain pour poursuivre les travaux.

La lumière a finalement jailli: la solution, nous a-t-on précisé, est, en un sens, venue de la Commission elle-même. On a pris son discours au pied de la lettre. Elle prétendait qu'à moins de faire l'unanimité des personnes qui la fréquente, une école catholique serait « nettement discriminatoire ». On a donc inscrit dans le projet de loi 3 une clause nonobstant, mais de portée limitée, qui exclut comme motif de contestation judiciaire le fait « que toutes les personnes qui fréquentent l'école ne partagent pas ces croyances et valeurs religieuses ». Mais c'est le seul motif qui est exclu.

Cette solution, admet-on, laisse quand même le gouvernement un peu mal à l'aise parce qu'on demeure toujours convaincu que la Commission a tort. Mais le ministre avait promis de répondre aux inquiétudes des évêques quant à la sécurité juridique des écoles confessionnelles.

les. Le ministre de l'Éducation, M. Bérubé, s'est donc présenté devant le conseil des ministres le 31 octobre, avec l'entente en poche. Il avait tenu promesse.

### ◆ Les images

avaient vu les scènes de la famine à la télévision. »

« Au lieu des \$1 et \$2 auxquels nous nous attendions nous recevons une véritable marée de dons de \$20 et \$100. »

Oxfam envoie déjà des secours à l'Éthiopie depuis les trois dernières années.

Le Canada est le plus important donateur d'aide alimentaire à l'Éthiopie, fournissant presque un tiers des secours mondiaux. Cette année, il acheminera pour \$25 millions de céréales et denrées à ce pays.

De retour d'un voyage de 24 heures en Éthiopie, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, a pour sa part invité les Canadiens, hier, à donner généreusement aux organisations non-gouvernementales venant en aide aux victimes de la famine.

Le ministre s'est dit convaincu que les secours parviennent véritablement à ceux qui en ont le plus besoin.

Le ministre Clark a dit avoir constaté que le gouvernement éthiopien était sérieux et qu'il donnait véritablement la priorité à l'établissement d'un programme efficace de distribution de secours alimentaires.

Des rumeurs voulant que des vivres soient abandonnés sur les quais faute de système de transport adéquat, M. Clark a indiqué que le Canada étudierait la possibilité d'expédier des avions et des camions supplémentaires. Il s'est toutefois dit convaincu que le système de distribution actuel était adéquat.

M. Clark rencontra hier, en compagnie de M. David MacDonal, spécialement chargé de coordonner l'aide alimentaire canadienne envoyée en Afrique, un représentant des secours éthiopiens présentement au Canada pour déterminer le type d'aide le plus approprié.

De son côté, le gouvernement du Québec envisage d'apporter une aide directe à l'Éthiopie, a indiqué hier le ministre des Relations internationales, M. Bernard Landry.

M. Landry a rappelé que le ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, Mme Louise Harel, s'est rendue le week-end dernier en Éthiopie avec le secrétaire d'État canadien aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, après avoir assisté aux funérailles de Mme Indira Gandhi à New Delhi.

Après avoir parlé à de nombreux représentants éthiopiens et aux organismes chargés de distribuer l'aide internationale, Mme Harel est également venue à la conclusion que l'aide canadienne et québécoise arrivent vraiment à destination.

C'était la première fois, à la souveraineté de M. Landry, qu'un ministre fédéral formulait une telle offre aux provinces. Outre Mme Harel, M. Herb Pratt, de l'Île du Prince-Édouard, et M. Gorde Gordon, de Colombie britannique, représentaient les provinces canadiennes.

Par ailleurs, la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge a lancé hier un appel à la communauté internationale pour réunir \$18,2 millions US destinés à venir en aide à 200,000 des 6,4 millions d'Éthiopiens touchés par la famine.

« Il s'agit de l'appel le plus important lancé par la Ligue en faveur d'un seul pays », a déclaré Getachew Araya, secrétaire général de la Croix-Rouge éthiopienne, au cours d'une conférence de presse. Avec cette aide, la Ligue compte acheter pendant un an 24,000 tonnes de vivres, (2,000 tonnes par mois) afin d'assurer la survie de 200,000 Éthiopiens, soit le double des personnes actuellement secourues par cette organisation, a précisé M. Araya.

Interrogé sur un éventuel contrôle de l'acheminement des vivres vers les régions les plus touchées, M. Araya a déclaré que toute aide alimentaire de la Croix-Rouge arrivait à destination et était distribuée effectivement à la population. Selon les estimations de la Ligue, 100 personnes meurent chaque jour en Éthiopie des suites de la famine. Il s'agit du troisième appel de la Ligue en faveur de l'Éthiopie, après ceux lancés en mars 83 et mai 84.

Le représentant de la Commission éthiopienne de secours et de reconstruction, le major Dawit Wolde Giorgis, a indiqué hier à Ottawa que la décision des gouvernements de venir en aide à l'Éthiopie a été prise trop tard, ce qui explique la gravité de la situation.

### ◆ Buchanan

Nouvelle-Écosse.

Outre l'écrasante victoire du Parti conservateur, les élections générales ont également permis au Nouveau parti démocratique de réaliser des gains importants. A ce jour, les néo-démocrates ne détiennent qu'un seul siège en Nouvelle-Écosse, soit celui que représente depuis plusieurs années leur leader, Alexa McDonough, qui a réussi hier à se faire réélire. À la reprise des travaux de la Chambre, le NPD comptera deux nouveaux représentants, ceux des comtés de Sackville et Kings South. Ces deux gains du Nouveau parti démocratique ont été réalisés aux dépens des libéraux.

Pour sa part, le premier ministre Buchanan s'est fait réélire dans son comté de Halifax Atlantique en augmentant sa majorité par plusieurs centaines de voix. Ces élections générales ont également été marquées par l'élection du leader du Parti travailliste du Cap Breton, M. Paul MacEvan, qui a facilement conservé son siège de Cap Breton Nova.

Les membres du cabinet Buchanan se sont tous fait réélire mais dans le cas du ministre des Affaires sociales, M. Edmund Morris, la victoire a été acquise de justesse et il a fallu attendre le dépouillement de toutes les boîtes de scrutin.

## La FFHQ satisfaite de l'engagement d'Ottawa

OTTAWA (PC) — Le président de la Fédération des francophones hors Québec, M. Léo LeTourneau, s'est dit heureux de l'engagement qu'a exprimé le gouvernement dans le discours du trône à l'endroit des minorités de langues officielles et du respect de l'égalité des deux groupes.

Il est rafraîchissant, estime M. LeTourneau, que le gouvernement mette l'accent sur le dialogue, la consultation et la participation de tous les Canadiens à la réconciliation nationale, au renouveau économique et à la justice sociale.

Selon lui, ce nouveau climat devrait faciliter davantage l'accès aux différents services pour le développement des communautés francophones.

La Fédération croit que le climat d'ouverture qui est manifesté et l'engagement pris par le gouvernement sont de nature à favoriser la mise en place de services et de programmes qui permettront le développement des communautés de langues officielles.

Par ailleurs, des leaders autochtones ont exprimé leur déception, hier, devant l'ignorance de leurs problèmes manifestée par le discours du trône.

### ◆ Une avalanche

publicains, selon les projections des chaînes américaines.

Mais les résultats étaient encore trop fragmentaires en début de soirée pour conclure au balayage républicain au Congrès.

À 21h, en fait, le Parti démocrate avait remporté un siège supplémentaire au Sénat (Tennessee).

Le Parti républicain contrôle actuellement le Sénat avec 55 sénateurs (sur un total de cent). Les experts prévoyaient généralement que les démocrates allaient en regagner deux ou trois hier.

À la Chambre, où les démocrates ont une majorité substantielle (287 démocrates contre 166 républicains), le parti de M. Reagan espère maintenant regagner au moins les 26 sièges qu'ils ont perdus lors des élections de mi-mandat en 1982.

Il suffirait de 26 gains républicains à la Chambre des représentants pour que M. Reagan obtienne ce que les commentateurs appelaient, hier soir, « une majorité idéologique ». Même si le président Reagan n'obtenait pas une majorité des sièges à la Chambre des représentants, le chef de l'exécutif pourrait compter sur l'appui de démocrates conservateurs, notamment ceux du sud des États-Unis.

M. Reagan a su se rallier le sud des États-Unis de façon éclatante, remportant tous les « grands électeurs » d'États comme le Mississippi, la Géorgie, la Caroline du Sud et la Caroline du Nord.

C'est ainsi, on s'est souvenu hier soir les commentateurs, qu'on assiste à l'effritement de la coalition démocrate établie par l'ex-président américain Franklin D. Roosevelt à l'époque du New Deal. Des États où le poids électoral des syndiqués est important — la Virginie de l'Ouest, l'Ohio, la Pennsylvanie — se sont rangés du côté de M. Reagan, contrairement à la tradition selon laquelle les cols-bleus votent en faveur du Parti démocrate.

M. Mondale a remporté les trois votes des « grands électeurs » du district de Columbia (Washington, D.C.), où le vote des Noirs est très important, indiquaient les télévisions américaines.

Les distinctions raciales semblent avoir joué un rôle important dans l'élection d'hier. Les résultats préliminaires d'hier indiquaient que les démocrates du sud du pays n'avaient pas appuyé l'équipe démocrate, en raison notamment d'une image jugée trop libérale. Les sudistes, qui continuent de s'identifier aux démocrates de la trempe de l'ex-gouverneur de Géorgie, George Wallace, n'apprécient pas non plus l'importance d'un Jesse Jackson au sein du Parti démocrate.

Selon un sondage CBS-The New York Times réalisé auprès des électeurs à la sortie des bureaux de scrutin, 86 % des Blancs des États du Sud ont voté hier en faveur du Parti républicain.

### ◆ Thatcher

Le juge J. H. Maher, de la Cour du banc de la reine, a immédiatement prononcé contre Thatcher, qui conserve pour l'instant son siège de député conservateur de la circonscription de Thunder Creek, une sentence d'emprisonnement à vie. Il devra attendre 25 ans avant de pouvoir être libéré sous condition.

L'avocat de la défense, Me Gerald Albright, qui s'est refusé à tout commentaire, n'a pas bronché devant le verdict. Celui de la Couronne, Me Serge Kujawa, s'est quant à lui déclaré attristé par la dimension tragique de toute cette affaire dont le dénouement survient au terme de trois semaines de procès et de 15 mois d'enquête policière.

Thatcher, un homme de 46 ans qui avait une réputation d'agressivité, a fait savoir après le prononcé de la sentence qu'il n'avait pas l'intention de porter la cause en appel.

« Ça n'a plus d'importance maintenant. Je suis innocent. Je ne l'ai pas fait. Mais ça n'était pas écrit dans les cartes », a-t-il déclaré.

La Couronne croit au contraire que le verdict sera probablement contesté. « Rendez-vous à la Cour suprême », a lancé Me Albright.

La mère de la victime, Mme Betty Geiger, ne doute quant à elle absolument pas de la culpabilité de Thatcher. « Je suis extrêmement soulagée », a-t-elle affirmé aux reporters.

Sa fille JoAnn a été retrouvée morte dans le garage de sa demeure de Regina, située en face de l'Assemblée législative de la Saskatchewan,

« Il ne dit absolument rien », a constaté M. David Ahenakew, chef national de l'Assemblée des premières nations.

M. Harry Daniels, ex-président du Conseil des autochtones du Canada, aurait espéré, lui, qu'un gouvernement conservateur manifeste plus de sollicitude pour les indigènes que les libéraux.

Quant à M. John Amagoalik, président des Inuits Tapirisat du Canada, il a dit tout simplement qu'il attendrait les événements.

Les chefs autochtones ont fait ces déclarations avant de se réunir pour trois jours et préparer la conférence constitutionnelle de l'an prochain.

L'étape suivante sera une rencontre, en décembre, avec le ministre de la Justice, M. John Crosbie.

La dernière conférence constitutionnelle, en mars, a été généralement considérée comme un échec.

M. Ahenakew s'est dit plutôt pessimiste sur l'issue de la conférence de l'an prochain, présidée par le premier ministre Brian Mulroney.

Les indigènes, a-t-il rappelé, exigent l'enchâssement dans la constitution des droits garantis par les traités et des titres de propriété de leurs terres.

le 21 janvier 83, quatre jours seulement après la démission de Thatcher de son poste ministériel à l'Énergie et aux Mines.

Son agresseur l'avait si sauvagement battue que du sang a été retrouvé sur le plafond du garage. L'autopsie avait conclu que JoAnn était finalement décédée lorsqu'une balle lui avait été logée dans la tête, immédiatement au-dessus de l'oreille droite.

Le procès a en outre révélé que Thatcher détestait profondément sa femme et qu'il avait ouvertement menacé à plusieurs reprises de la tuer.

En mai 1981, quelques mois après leur divorce qui avait donné lieu à une amère lutte juridique pour la garde de leurs trois enfants, JoAnn, qui s'était entre-temps remariée, était blessée d'une balle de carabine à l'épaule droite, alors qu'elle se trouvait chez elle dans la cuisine. La responsabilité de Thatcher dans cette affaire avait été établie.

Le ministre provincial de la Justice, M. Gary Lane, a indiqué qu'il fera rapport au cabinet sur le statut de Colin Thatcher, dont l'avenir politique au sein de la législature de la Saskatchewan à titre de membre du gouvernement conservateur apparaît pour le moins incertain.

Pour l'instant, Thatcher, qui est toujours député même s'il a fait six mois de prison en attente de son procès, touchera une indemnité de plus de \$13,600, jusqu'à ce que le gouvernement ait pris une décision à son sujet.

La législature pourrait décider de l'expulser, d'adopter une loi adaptée à la situation, d'attendre la dissolution de la Chambre aux prochaines élections ou tout simplement de ne rien faire.

## L'avocat de Morgentaler en a contre le juge

TORONTO (PC) — Avant même de commencer à délibérer, les jurés ont passé la journée de mardi à écouter les reproches qu'a portés l'avocat de Dr Henry Morgentaler contre le juge William Parker.

Le Dr Morgentaler est accusé d'avoir conspiré avec les docteurs Robert Scott et Leslie Smoling pour procurer un avortement.

Selon Me Morris Manning, les remarques du juge au jury, lundi, ont été si favorables à la couronne « qu'elles équivalaient à une directive de condamnation ».

Le président du tribunal, a rappelé Me Manning, a signalé aux jurés qu'ils devaient décider si des circonstances d'urgence justifiaient la violation de la loi.

Me Manning a justement fait porter sa défense sur la nécessité, défense que le juge a mal expliquée, a soutenu l'avocat.

Le juge Parker doit répondre mercredi.

## 7 novembre

par la PC et l'AP

1981: le ministre soviétique de la Défense, le maréchal Dmitri Oustinov déclare que l'URSS ne tolérera jamais qu'un autre pays s'assure une supériorité militaire sur elle.

1980: mort de l'acteur Steve McQueen.

1972: les deux Allemagnes décident d'établir des relations officielles.

1966: les représentants diplomatiques chinois quittent la cérémonie anniversaire de la révolution bolchévique à Moscou, après les critiques formulées à l'égard de Pékin.

1956: les forces françaises et britanniques en Égypte proclament un cessez-le-feu.

1939: les souverains de Belgique et de Hollande suggèrent au roi George VI d'Angleterre de conclure un accord de paix avec l'Allemagne.

1917: Lénine prend la tête des bolchéviques pour s'opposer à Alexandre Kerensky.

SPORTS

En finale de la section Est

Argonauts et Tiger Cats seront confrontés aux mêmes problèmes que durant la saison

TORONTO (PC) — Joueurs et instructeurs envisagent les séries éliminatoires comme une nouvelle saison. Mais les problèmes des Tiger Cats de Hamilton et des Argonauts de Toronto durant la saison régulière ne sont pas différents de ceux auxquels ils devront faire face lorsqu'ils s'affronteront dimanche, en finale de la division Est de la Ligue canadienne de football.

Les Tiger-Cats ont dû composer avec les blessures pendant les 16 matches de la saison régulière afin de terminer avec une fiche de 6-9-1 et ensuite éliminer les Concordes de Montréal grâce à un gain de 17-11, dimanche dernier en demi-finale.

A la veille de la reprise de la finale de l'an dernier contre les Argonauts, les Tiger Cats comptent au sein de leur équipe des porteurs de ballon qui se sentiraient bien mieux sur un lit d'hôpital que sur un terrain de football.

Johnny Shepherd, la recrue par excellence de la ligue l'an dernier, a

aggravé dimanche une blessure à une hanche qui lui a fait rater une dizaine de matches cette saison et se remplaçant, Dave Graffi, a été blessé aux côtes. Mark Bragagnolo, un centre-arrière particulièrement efficace dans les situations de court gain, souffre pour sa part d'une blessure à un genou.

Graffi ou Bragagnolo devront jouer malgré leurs blessures, a déclaré le pilote des Tiger Cats, Al Bruno. Nous en saurons davantage vers la fin de la semaine en ce qui a trait à Shepherd.

Si deux de ces demis ne peuvent prendre part au match de dimanche, Bruno se verra dans l'obligation de muter Rufus Crawford du poste de receveur à l'intérieur à celui de demi. Mais il n'agirait ainsi qu'en situation d'urgence parce que le candidat de la division Est a titre de joueur par excellence de la LCF est indispensable à l'équipe pour les retours de bottés.

Le bloqueur Bobby Thompson est

aussi ennuyé par une blessure à un genou, mais les Tiger Cats ont tellement été décimés par les blessures cette saison que Bruno croit que rien ne peut interrompre leur marche vers la Coupe Grey.

« Je ne suis pas stupide. Je sais que les Argonauts forment une meilleure équipe. Ils avaient plusieurs blessés lorsque nous les avons vaincus (25-20) à notre dernier affrontement, mais ce n'est pas ce que je dis à mes joueurs, a dit Bruno. Il est possible de gagner en jouant simplement sur les sentiments ».

L'homologue de Bruno chez les Argonauts, Bob O'Billovich, a quant à lui la chance de compter sur une formation en santé. Mais il doit faire face au même dilemme que durant toute la saison: qui choisir comme quart-arrière partant?

Condredge Holloway et Joe Barnes ont tous deux excellé à titre de receveur, mais ni l'un ni l'autre a laissé une impression favorable comme partant.

Holloway n'a pas connu un très match lorsque les Tiger Cats ont défait les Argonauts lors du dernier match de la saison et Barnes n'avait guère mieux fait la semaine précédente, face aux Concordes.

« Je vous dirai samedi qui commencera le match parce que les règlements de la ligue m'obligent à le faire une journée avant le match, a déclaré O'Billovich. Toutes les équipes que nous affrontons connaissent notre style... mais ce n'est pas une raison pour leur (les Tiger Cats) retenir des informations ».

Si les Tiger Cats entendent bâtir leur confiance sur leur victoire de fin de saison contre les Argonauts (qu'ils ont battus sur leur terrain), O'Billovich prétend que les Argos ont aussi tiré une leçon de ce match.

« Cette défaite aura un effet positif sur mes joueurs. Ils n'ont pas l'intention de prendre le prochain match à la légère et ils seront prêts », a-t-il dit.

Avec les Ice Capades

Underhill et Martini patinent pour le public

BERNARD CYR

(PC) — Barbara Underhill et Paul Martini s'estiment chanceux d'avoir pu monnayer leurs succès obtenus chez les amateurs. Après leur septième place aux Jeux olympiques de Sarajevo et une victoire aux derniers championnats du monde de patinage artistique, à Ottawa, les patineurs ontariens sont devenus membres de la troupe des Ice Capades.

« Nous nous considérons chanceux de faire du patinage artistique parce que c'est un des rares sports qui compte des débouchés pour les amateurs, explique Martini, quelques heures avant de donner un spectacle sur la glace du Forum. Les médaillés d'or des derniers jeux ont pu monnayer leurs performances en faisant de la promotion de produits. Les autres se sont rendus compte que le marché était très limité ».

Le couple savait depuis quelques années qu'il aurait pu de difficultés à passer chez les professionnels, puisqu'on leur avait déjà soumis des offres dès 1982.

« Après une 11e place aux championnats du monde de 1980 (à Dortmund, en Allemagne de l'Ouest), nous ne savions pas si nous devions continuer. Avec l'appui de nos entraîneurs, parents et membres de la fédération canadienne, nous avons décidé de poursuivre jusqu'en 1984. Nous avons donc repoussé les offres. On peut dire que nous avons pris la bonne décision et que nous avons terminé exactement comme

nous l'avions rêvé », a expliqué Underhill.

Fait étonnant, ni un ni l'autre estime manquer le caractère compétitif d'une rencontre internationale.

« Nous sentons beaucoup de moins de pression maintenant parce que nous offrons un spectacle au public et non aux juges. Chez les amateurs, la moindre faute est notée. Un chute ne pardonne pas. Nous avons aussi constaté que nous patinions tout autant mais que nous nous entraînons beaucoup moins en raison d'un manque de disponibilité de glace », a noté Underhill.

« Une saison de trois compétitions, chez les amateurs, était considérée comme une grosse saison, a enchaîné Martini. Maintenant nous patinons tous les soirs, trois fois le samedi et deux fois le dimanche. Le contexte est différent. C'est un autre type de défi ».

Les patineurs ne manqueront certes pas, d'autre part, la partialité des juges. Comme tout sport amateur où les points sont accordés par des juges, le patinage artistique a souvent été accusé d'être politisé et de favoriser les Américains et les Soviétiques.

« Nous n'avons jamais été témoins de favoritisme, mais nous avons constaté qu'il fallait faire son temps », a déclaré Martini à ce sujet. Les juges peuvent difficilement faire preuve de partialité, surtout lors des épreuves en couple, parce qu'il y a tellement de choses qui peuvent être source d'erreurs

CHRONIQUE SPORTIVE

Les arbitres sont plus sévères aujourd'hui !

RICHARD MILO

Personne n'ignore que le fair-play connaît un net recul dans la Ligue nationale de hockey.

Ceux qui ont vu la semaine dernière le dardage de Paul Holmgren au visage de Torrie Robertson, des Whalers de Hartford, peuvent en témoigner sur le champ. Robertson aurait pu perdre l'usage d'un œil pour avoir osé tenir tête au dur-à-cuire des North Stars du Minnesota.

L'incident a heureusement soulevé l'indignation générale au point que plusieurs croient que Holmgren aurait mérité davantage qu'une suspension de 10 parties. Après tout, Tom Lysiak, des Black Hawks de Chicago, n'a-t-il pas écopé l'an dernier d'une suspension de 20 parties pour avoir fait trébucher un juge de lignes ?

Du reste, l'amateur de hockey accepte de moins en moins la violence gratuite. Et la LNH sévit davantage sur la patinoire.

Une vérification faite récemment par un historien du sport, M. Donald Guay, révèle d'ailleurs que le nombre d'infractions lors des matchs de la LNH s'est accru d'environ 40 % depuis 50 ans. Plus encore, le nombre d'infractions majeures a quintuplé au cours de la même période puisqu'en 1934, 1939 et 1944, un punition majeure était alors accordée à tous les quatre matchs. Et il y avait alors en moyenne six infractions mineures par partie.

Selon cette vérification, la moyenne des infractions est ensuite passée de neuf pénalités par match en 1957 à une moyenne de 10,3 pénalités au cours de la saison 1983-84. En 1957, on dénombrerait également une pénalité majeure à tous les deux matchs alors qu'en saison 83-84, les arbitres de la LNH ont infligé une majeure à chaque 0,6 match.

Cette étude n'a aucun caractère scientifique. Elle a été faite à partir d'une cinquantaine de sommaires pour chaque année retenue. Il aurait évidemment fallu tenir compte de tous les matchs pour avoir des données plus précises.

Il reste cependant que le résultat obtenu — un pourcentage de 40 % — est trop élevé pour rejeter l'hypothèse selon laquelle le fair-play a connu un net recul depuis 50 ans.

À preuve, les arbitres punissent davantage, et plus sévèrement aujourd'hui qu'ils ne le faisaient il y a un demi-siècle. Et il y a donc lieu de s'en réjouir, bien qu'il faille inviter le lecteur à certaines réserves.

Il faut comprendre qu'il n'y a

aucune comparaison entre le hockey moderne et celui des années 40, par exemple. Ne serait-ce qu'au niveau de la rapidité, de la qualité de l'équipement, de la violence (!) des tirs, où les hockeyeurs modernes l'emportent haut la main. De plus, les défenseurs modernes sont maintenant invités à appuyer l'offensive, ce qui ajoute à l'attaque d'une équipe.

Il faut également préciser que le hockey moderne n'est pas vraiment plus violent que le hockey des années 40. Au contraire, il y a tout lieu de croire que les hockeyeurs d'hier distribuaient de meilleurs coups d'épaules et s'assenaient de meilleurs coups de poings que les hockeyeurs d'aujourd'hui. Il suffit à cet effet d'écouter les anciens discuter des qualités physiques des Howe, Lindsay... et même Henri Richard. Son K.O. passé à Fern Flammard au Garden de Boston alimente encore les conversations trente années plus tard.

À cette époque, plusieurs hôtels américains refusaient d'accueillir les hockeyeurs de crainte qu'ils ne troublent la paix des autres clients. Aujourd'hui, ce sont plutôt les hôtels qui se livrent de belles batailles pour obtenir la clientèle des équipes de la LNH !

Qu'à cela ne tienne, le circuit Ziegler n'a pas encore réussi à épurer le circuit de ses éléments indésirables sur une patinoire de hockey. Et c'est là que le bât blesse.

Qu'importe qu'un joueur se comporte comme un gentilhomme à l'extérieur de la glace. La responsabilité sociale d'un hockeyeur est telle aujourd'hui qu'un circuit qui tolère la présence d'indésirables s'expose inévitablement à la critique.

Dans le cas Holmgren, la LNH vient de démontrer qu'elle n'a pas la même grille d'analyse selon la victime d'une agression soit un joueur ou un arbitre, comme s'il était normal qu'un hockeyeur risquer des blessures graves en se produisant sur une patinoire de hockey.

Peut-être la LNH se rend-elle ainsi au désir d'une majorité d'équipes qui misent encore sur la violence pour rentabiliser leur produit ?

Pour Robertson, la vie ne tenait cependant qu'à un fil...

L'historien Donald Guay a utilisé les résultats de cette vérification sur le nombre d'infractions dans la LNH dans le cadre d'un exposé présenté lors du huitième Colloque sur la recherche appliquée au hockey qui a eu lieu au Peps de l'Université Laval au mois de mai.

EN BREF...

Richard Brodeur avec l'Express

VANCOUVER (PC) — Le gardien de but Richard Brodeur, une des figures dominantes des Canucks de Vancouver lorsqu'ils ont atteint la finale de la Coupe Stanley, il y a trois ans, poursuivra sa carrière dans les ligues mineures. Soumis au repêchage et ignoré par toutes les formations de la LNH, Brodeur, dont le salaire est estimé à \$300,000, a été cédé hier à l'Express de Fredericton, de la Ligue américaine. « Il veut redevenir un des meilleurs gardiens et il est prêt à recommencer au bas de l'échelle, a commenté le directeur général Harry Neale. Les Canucks ont fait appel à Frank Caprice pour garder le but samedi soir et ont mis à une série de neuf revers grâce à une victoire de 6-4 aux dépens des Black Hawks de Chicago. Les Canucks ont par ailleurs rappelé le défenseur Neil Belland, de Fredericton, et cédé à cette équipe les défenseurs Andy Schiebener et Garth Butcher ainsi que l'ailier gauche Dave Morrison.

Mark Messier absent un mois

EDMONTON (PC) — L'ailier gauche Mark Messier, des Oilers d'Edmonton, sera absent du jeu pour une période d'environ un mois. Les Oilers ont indiqué que Messier avait subi une violente entorse au genou gauche et que toute la jambe avait été placée dans un protecteur spécial. Pendant son absence, Gord Sherven évoluera au centre sur le trio complété par Glenn Anderson et Willy Lindstrom.

Hernandez, joueur de l'année

NEW YORK (AP) — Le receveur Willie Hernandez aura tout balayé cette saison. Après avoir remporté la Série mondiale avec les Tigers de Detroit et avoir remporté le trophée Cy Young, il vient d'être choisi hier le joueur par excellence dans la Ligue américaine. Hernandez, qui a protégé 32 victoires sur 33 et présenté une fiche de 9-3 avec une moyenne de point mérité de 1,92, a en effet connu une saison exceptionnelle.

Il est ainsi devenu le quatrième lanceur de l'histoire de la Ligue américaine à balayer ces honneurs après Rollie Fingers, des Brewers de Milwaukee, en 1981, Vida Blue, des A's d'Oakland, en 1971 et Denny McLain, des Tigers, en 1968. Trois lanceurs de la Ligue nationale, Bob Gibson, des Cardinals de St. Louis en 1968, Sandy Koufax, des Dodgers de Los Angeles en 1963, et Don Newcombe, des Dodgers de Brooklyn, en 1956, ont remporté le Cy Young et le titre de joueur par excellence la même année.

CINEMA

ASTRE I: (327-5001) — "Les rues de feu" 8 h, "Opération foxbat" 6 h 10, 9 h 40.
ASTRE II: "Splash" 9 h 05 — "La nuit de l'évasion" 7 h 10.
ASTRE III: "Ghostbusters" 6 h 05, 9 h 40 — "Où sont les mecs" 8 h.
ASTRE IV: "L'étoffe des héros" 7 h 30.
BERRI I: (288-2115) — "La guerre des tuques" 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40.
BERRI II: "Notre histoire" 12 h 20, 2 h 30, 5 h, 7 h 20, 9 h 30.
BERRI III: "Femmes de personne" 12 h 40, 2 h 45, 4 h 50, 7 h, 9 h 05.
BERRI IV: "Le bal" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 20.
BERRI V: "Greystoke: la légende de Tarzan, Seigneur des singes" 1 h 15, 3 h 45, 6 h 30, 9 h.
BONAVENTURE I: (861-2725) — "Razor's edge" 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35.
BONAVENTURE II: "Places in the heart" 12 h, 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h.
BROSSARD I: (465-5906) — "Razor's edge" 7 h, 9 h 20.
BROSSARD II: (465-5906) — "Ghostbusters" 7 h 30, 9 h 30.
BROSSARD III: "The terminator" 7 h, 9 h.
CARTIER-LAVAL: (663-5124) — "La guerre des tuques" 7 h 30 — "\$200,000 en cavale" 9 h 20.
CHAMPLAIN I: (271-1103) — "Vendredi 13 chapitre final" 9 h 40, ven. dern. spect. 1 h 40 — "Meurtre à la Saint-Valentin" 7 h 50.
CHAMPLAIN II: "L'affrontement" 7 h 10, 9 h 25.
CINEMA DE PARIS: (875-1882) — "The terminator" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 20.
CINEMA DU VILLAGE: 1220, Ste-Catherine est (523-3239) — "El Paso Wrecking Corp." 1 h 20, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h, 9 h 45.
CINÉMA THÉÂTRE QUÉBÉCOISE: (842-9763) — Murnau retouré "Sunrise" 18 h 35 — "Our daily bread" 20 h 35.
CINÉPLEX I: (848-4518) — "Ali of me" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
CINÉPLEX II: "El Norie" 1 h 25, 4 h 15, 7 h, 9 h 25.
CINÉPLEX III: "Muppets take Manhattan" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30 — "Big Chill" 7 h 30, 9 h 40.
CINÉPLEX IV: "Woman in red" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
CINÉPLEX V: "Comfort and joy" 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40.
CINÉPLEX VI: "Philadelphia experiment" 1 h 30, 3

45. GREENFIELD 3: "Give my regards to Broad Street" 7 h, 9 h 15.
IMPERIAL: (288-7102) — "The little drummer girl" 12 h, 2 h 40, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30.
JEAN-TALON: (725-7000) — "Places in the heart" 7 h, 9 h 10.
KENT I: (489-3707) — "Theif of hearts" 7 h 35, 9 h 25.
KENT II: "Give my regards to Broad Street" 6 h 45, 9 h.
LA CITE I: (844-2829) — "Teachers" 6 h, 7 h 50, 9 h 40.
LA CITE II: "Give my regards to Broad Street" 7 h 05, 9 h 20.
LA CITE III: "The karate kid" 7 h, 9 h 15.
L'AUTRE CINÉMA: (722-1451) — "Anthologie du plaisir" 6 h 30 — "Koyaanisqatsi" 7

h 30 — "Fanny et Alexandre" 8 h 30 — "Jacques et novembre" 9 h 30. (2 au 8 nov.)
LAVAL I: (688-7776) — "Indiana Jones: le temple maudit" 7 h 15, 9 h 35.
LAVAL II: "La fille des charlots" — "Papy fait de la résistance" 6 h, 7 h 45.
LAVAL III: "Y a t'il un pirate sur l'antenne" — "Moi, Christiane F." 7 h.
LAVAL IV: "Palace en famille" 7 h 05, 9 h 10.
LAVAL V: "C'est un été en Amérique" 7 h 40.
LAVAL-ODEON I: (687-5207) — "First born" 7 h 15, 9 h 30.
LAVAL-ODEON II: "Vendredi 13 chapitre final" 9 h 30 — "Meurtre à la Saint-Valentin" 7 h 45.
LEWIS I: (861-7437) — "American dreamer" 12 h 05, 2 h, 3 h 55, 5 h 50, 7 h 50, 9 h 50.
LEWIS II: "Teachers" 1 h 30, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40.
LEWIS III: "Theif of the hearts" 12 h 05, 2 h, 3 h 55, 5 h 50, 7 h 45, 9 h 45.
LEWIS IV: "Indiana Jones: le temple maudit" 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20.
LEWIS V: "Irréconciliable différences" 12 h 30, 2 h 45, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 35.
MERCIER: (255-8224) — "La guerre des tuques" 9 h 15 — "\$200,000 en cavale" 7 h 30.
QUIMETROPS: (525-8600) — "Querelle" 7 h 05, 9 h 30 — "Vivement dimanche" 7 h, 9 h 15.
OUTREMTON: (277-4145) — "Le Père Noël est une ordure" 7 h 30 — "Les mots pour le dire" 9 h 30.
PALACE I: (866-6991) — "Body double" 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20.
PALACE II: "Metropolis" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40.
PALACE III: "The Karate Kid" 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h 30.
PALACE IV: "Tightrope" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10.
PALACE V: "Purple rain" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
PARADIS I: "Give my regards to Broad Street" 12 h 15, 2 h 25, 4 h 40, 6 h 55, 9 h 15.
PARADIS II: (866-6991) — "Les rues de feu" 6 h 10, 10 h — "Tank" 8 h.
PARADIS III: "Gremlins" 9 h — "Quelle affaire" 7 h 15.
PARADIS IV: "À la poursuite d'un diamant" 9 h — "Faut pas en faire un drame" 7 h 15.
CINÉMA PARALLÈLE: (843-6001) — Levitin Schlöndorff: "Bleue brume" "Pas fou comme on le pense" 19 h 30 — "Le coup de grâce" 21 h 30 (du 2 au 8 nov.)
PARISIEN I: (866-3856) — "Indiana Jones et le temple maudit" 12 h 15, 2 h 30, 4 h 40, 7 h, 9 h 20.
PARISIEN II: "L'addition" 12 h 15, 2 h 05, 3 h 55, 5 h 45, 7 h 35, 9 h 25.
PARISIEN III: "Pinot simple filic" 1 h 10, 2 h 55, 4 h 40, 6 h 25, 8 h 10, 9 h 55.
PARISIEN IV: "L'addition" 12 h 15, 2 h 05, 3 h 55, 5 h 45, 7 h 35, 9 h 25.
PARISIEN V: "L'addition" 12 h 15, 2 h 05, 3 h 55, 5 h 45, 7 h 35, 9 h 25.
PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — "La guerre des tuques" 7 h 30 — "\$200,000 en cavale" 9 h 10.
PLACE LONGUEUIL II: "Vendredi 13 chapitre II" 9 h 40 — "Meurtre à la Saint-Valentin" 7 h 50.
PLACE VILLE-MARIE I: (866-0689) — "Brother from another planet" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10.
PLACE VILLE-MARIE II: "Revenge of the nerds" 12 h 15, 2 h 05, 3 h 55, 5 h 45, 7 h 35, 9 h 25.
PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — "Amadeus" 2 h 15, 5 h 15, 8 h 15.
PLACE ALEXIS NIHON II: "Soldier's story" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
PLACE ALEXIS NIHON III: "First born" 7 h, 9 h.
PLACE DU CANADA: (861-4595) — "Ghostbuster" 7 h 15, 9 h 15.
SAINT-DENIS I: (845-3222) — "L'étoffe des héros" 19 h

SUR SCÈNE

ATELIER CONTINU: 1200 est rue Laurier (270-1178) — Alice et Gertrude, Natalie et Renée et ce Gertrude, de Jovette Marchessault, m. en s. Michèle Rossignol, du 24 oct. au 18 nov., mar. au sam. 20h, 30, dim. 15h.
AU FOU DU VERSEAU: 1200 St-Hubert (843-4335) — La duchesse et Edgar, de Patrick Mailville, m. en s. Jacques Charbon, du 1 au 18 nov., jeu. au dim. 20h, 30.
CAFÉ-CONCERT LA BELLE ÉPOQUE: 19 St-Laurent, St-Thomé (373-3262) — Les Femmes et l'amour, de Sacha Guitry, collage s'appuyant sur cinq de ses pièces, m. en s. Philippe Grenier, du 11 oct. au 30 déc., jeu. ven. 21h, sam. 19h, 30, dim. 22h, 30.
CAFÉ-CONCERT LA CHACONNE: 342 est Ontario (843-8620) — Tous les mercredis soirs — Place aux Poètes, a animatrice Janou Saint-Denis, invitée 7 nov. Sylvie Sicotte, 8 nov. 21h.
CAFÉ-CONCERT LA PLACÉ: PDA (842-2112) — Le fauteuil à bascule, de Jean-Claude Brisville, m. en s. Claude Goyette, du 7 nov. au 29 déc., lun au ven. 20h, 30.
CAFÉ-THÉÂTRE LATIN: 4303 St-Denis (843-4384) — Pierrot Fournier chante Brel, de 12 septembre au 11 nov., de 20h au mer. au dim. — Le chien et le Bonheur, spectacle de théâtre semi-chanté, production de la Dent de l'Oeil, m. en s. Alain Gaudet, du 7 au 18 nov., mar. au dim. 22h, 30.
CAFÉ THÉÂTRE: 311 est Ontario (845-7932) — Jack Peaker et le Bonheur, de 7 nov. à 21h.
CAFÉ TIMÉNÉS: 4857 avenue du Parc (272-1734) — Ultima Hora, musique brésilienne, 7 nov. à 20h.
LA CAVE À MOUSSE 11: 121 rue Duval (842-5524) — Katherine Karnas et Mousse, auteurs-compositeurs-interprètes, et Bruno Deschênes et Claude Vézeau, pianistes, du 6 au 12 nov.,

7 h 30 — "Fanny et Alexandre" 8 h 30 — "Jacques et novembre" 9 h 30. (2 au 8 nov.)
LAVAL I: (688-7776) — "Indiana Jones: le temple maudit" 7 h 15, 9 h 35.
LAVAL II: "La fille des charlots" — "Papy fait de la résistance" 6 h, 7 h 45.
LAVAL III: "Y a t'il un pirate sur l'antenne" — "Moi, Christiane F." 7 h.
LAVAL IV: "Palace en famille" 7 h 05, 9 h 10.
LAVAL V: "C'est un été en Amérique" 7 h 40.
LAVAL-ODEON I: (687-5207) — "First born" 7 h 15, 9 h 30.
LAVAL-ODEON II: "Vendredi 13 chapitre final" 9 h 30 — "Meurtre à la Saint-Valentin" 7 h 45.
LEWIS I: (861-7437) — "American dreamer" 12 h 05, 2 h, 3 h 55, 5 h 50, 7 h 50, 9 h 50.
LEWIS II: "Teachers" 1 h 30, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40.
LEWIS III: "Theif of the hearts" 12 h 05, 2 h, 3 h 55, 5 h 50, 7 h 45, 9 h 45.
LEWIS IV: "Indiana Jones: le temple maudit" 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20.
LEWIS V: "Irréconciliable différences" 12 h 30, 2 h 45, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 35.
MERCIER: (255-8224) — "La guerre des tuques" 9 h 15 — "\$200,000 en cavale" 7 h 30.
QUIMETROPS: (525-8600) — "Querelle" 7 h 05, 9 h 30 — "Vivement dimanche" 7 h, 9 h 15.
OUTREMTON: (277-4145) — "Le Père Noël est une ordure" 7 h 30 — "Les mots pour le dire" 9 h 30.
PALACE I: (866-6991) — "Body double" 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20.
PALACE II: "Metropolis" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40.
PALACE III: "The Karate Kid" 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h 30.
PALACE IV: "Tightrope" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10.
PALACE V: "Purple rain" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
PARADIS I: "Give my regards to Broad Street" 12 h 15, 2 h 25, 4 h 40, 6 h 55, 9 h 15.
PARADIS II: (866-6991) — "Les rues de feu" 6 h 10, 10 h — "Tank" 8 h.
PARADIS III: "Gremlins" 9 h — "Quelle affaire" 7 h 15.
PARADIS IV: "À la poursuite d'un diamant" 9 h — "Faut pas en faire un drame" 7 h 15.
CINÉMA PARALLÈLE: (843-6001) — Levitin Schlöndorff: "Bleue brume" "Pas fou comme on le pense" 19 h 30 — "Le coup de grâce" 21 h 30 (du 2 au 8 nov.)
PARISIEN I: (866-3856) — "Indiana Jones et le temple maudit" 12 h 15, 2 h 30, 4 h 40, 7 h, 9 h 20.
PARISIEN II: "L'addition" 12 h 15, 2 h 05, 3 h 55, 5 h 45, 7 h 35, 9 h 25.
PARISIEN III: "Pinot simple filic" 1 h 10, 2 h 55, 4 h 40, 6 h 25, 8 h 10, 9 h 55.
PARISIEN IV: "L'addition" 12 h 15, 2 h 05, 3 h 55, 5 h 45, 7 h 35, 9 h 25.
PARISIEN V: "L'addition" 12 h 15, 2 h 05, 3 h 55, 5 h 45, 7 h 35, 9 h 25.
PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — "La guerre des tuques" 7 h 30 — "\$200,000 en cavale" 9 h 10.
PLACE LONGUEUIL II: "Vendredi 13 chapitre II" 9 h 40 — "Meurtre à la Saint-Valentin" 7 h 50.
PLACE VILLE-MARIE I: (866-0689) — "Brother from another planet" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10.
PLACE VILLE-MARIE II: "Revenge of the nerds" 12 h 15, 2 h 05, 3 h 55, 5 h 45, 7 h 35, 9 h 25.
PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — "Amadeus" 2 h 15, 5 h 15, 8 h 15.
PLACE ALEXIS NIHON II: "Soldier's story" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
PLACE ALEXIS NIHON III: "First born" 7 h, 9 h.
PLACE DU CANADA: (861-4595) — "Ghostbuster" 7 h 15, 9 h 15.
SAINT-DENIS I: (845-3222) — "L'étoffe des héros" 19 h

12.00 CBFMT
12.00 Première édition
12.22 Télé Arts
12.30 Allô Bou Bou
13.30 Au jour le jour
14.30 Télé des Pommes
15.00 Discours des trois chefs des partis politiques
18.00 Ce soir
18.28 Les nouvelles du sport
18.33 Avis de recherche
19.00 Le vagabond
19.30 Le parc des braves
20.00 « Bonheur d'occasion »
20.00 « Thémis »
20.25 Les nouvelles du sport
21.00 La météo
21.00 Les nouvelles du sport
21.16 Télé Arts
20.25 Reflets d'un pays
20.30 Cinéma
21.00 La chanson de Roland
21.30 Le Journal
17.00 La bouteille et la mer
18.30 Des chiffres et des lettres
18.55 Atout Pic
19.00 Aujourd'hui la vie
20.00 La chance aux chansons
21.00 « Mademoiselle Clarisse » avec Suzanne Flon, Claude Evrard et Michèle Harl
22.30 Histoire nouvelle
23.00 Les nouvelles de Beverly Hills
23.00 Cocooncobby
23.26 Le Journal

30 SAINT-DENIS III: "Rue de feu" 17 h 55, 21 h 40 — "L'effroyable créature" 19 h 40.
VERDUN: (768-2092) — "La guerre des tuques" 9 h 15 — "\$200,000 en cavale" 7 h 30.
VERSAILLES I: (353-7880) — "Indiana Jones et le temple maudit" 7 h, 9 h 10.
VERSAILLES II: "La fille des charlots" "Papy fait de la résistance" 6 h, 7 h 35.
VERSAILLES III: "Y a t'il un pirate sur l'antenne" "Moi Christiane F." 7 h, 9 h 20.
VILLERA: (388-5577) — "La guerre des tuques" 9 h 15 — "\$200,000 en cavale" 7 h 30.
WESTMOUNT SQUARE: (931-2477) — "American dreamer" 7 h 15, 9 h 20.
YORK: (937-8978) — "Choose me" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.

TELEVISION

12.00 CBFMT
12.00 Midday news
12.10 Midday
12.27 Community events
12.30 Parenting
12.57 Program highlights
13.00 All my children
13.00 Dallas
15.00 Leader's day
17.30 Three's company
18.00 Newswatch
19.00 Steppen'out
21.30 Charles in charge
20.00 Nature of things
21.00 Dynasty
21.30 Man alive
21.30 The National
22.25 The Journal
22.25 Newswatch
23.20 Newswatch headlines and the national update
23.27 Barney Miller